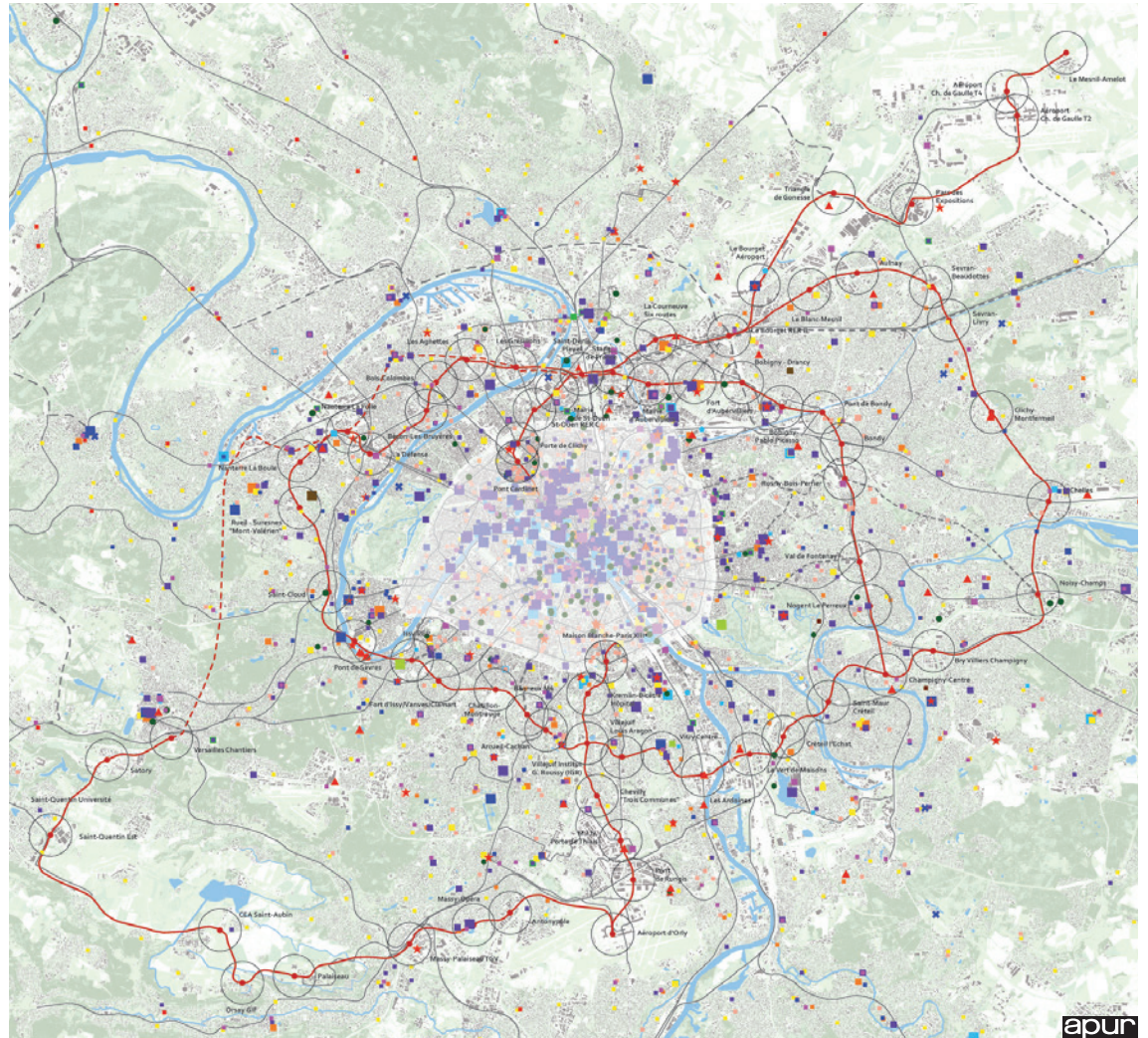


Grand Paris Express et lieux culturels



Un atlas des lieux culturels existants et en projet cartographiés avec le projet du Grand Paris Express et ses 68 futures gares

Grand Paris Express et rayon de 800m (10 min. à pied) autour des gares



Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île de France

Avec la construction de 200 km de lignes de métro automatique d'ici 2030 et 68 gares, le Grand Paris Express (GPE) est un projet stratégique pour l'agglomération parisienne. Il modifiera la géographie de la métropole, ses pratiques et ses représentations. Les nouvelles gares vont parfois donner lieu à des mutations foncières à leurs abords : logements, emplois, équipements publics. **Quelles seront les interactions entre le GPE, le nouveau réseau de transports en commun et les lieux culturels existants ou en projet? Quelle sera la place donnée à la culture dans les nouveaux quartiers de gare? Quelle nouvelle carte culturelle de la métropole est susceptible de se dessiner?**

L'étude réalisée par l'Apur avec la Société du Grand Paris (SGP) et la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France (DRAC) constitue une base de connaissance fine et un outil pour la définition et la mise en œuvre de politiques culturelles partagées à l'échelle métropolitaine et à l'échelle des territoires, en s'appuyant sur les structures existantes. Les cartes permettent aussi d'identifier les lieux potentiellement mobilisables dans les territoires traversés pour concourir au succès du projet du Grand Paris Express. Menée en 2014-2015, cette étude s'inscrit en complément de l'observatoire des quartiers de gares.

La méthode

Les inventaires des lieux culturels qui accueillent du public ont été actualisés à l'échelle de la métropole. Les éléments du patrimoine visitable ou visible depuis l'espace public y ont été ajoutés ainsi que les projets culturels en cours ou à l'étude. Ce repérage a été complété par une typologie des lieux culturels et une appréciation de leur rayonnement.

Ainsi qualifiés, les lieux culturels ont été cartographiés avec le projet du GPE à trois échelles différentes :

- la métropole ;
- la ligne de métro ;
- le quartier de gare.

Les cartes produites permettent d'identifier les lieux culturels qui seront desservis par les nouvelles gares dans un rayon de 800 mètres, ce qui correspond à environ 10 minutes de marche et ceux qui seront situés à proximité des nouvelles lignes.

La typologie des lieux culturels

Les typologies des lieux culturels ne rendent pas toujours compte de la grande diversité des lieux, de la polyvalence des fonctions exercées ou de la transformation en cours de certains équipements. On assiste ainsi depuis une quinzaine d'années à la mue des bibliothèques en « tiers-lieux » ou à l'émergence de lieux hybrides, des fabriques de la culture, presque inclassables, souvent conçus comme des lieux de partage. Ils réinvestissent parfois des bâtiments existants ou des friches dans des quartiers en situation économique difficile ou en transformation. Tout en gardant à l'esprit ces évolutions qui rendent les limites plus poreuses d'un type de lieu à l'autre, ce sont les grandes thématiques assez classiques qui ont été retenues pour décrire les différentes offres :

- les bibliothèques-médiathèques ;
- les cinémas ;
- les musées ;
- les lieux d'expositions hors musées ;
- le patrimoine ;
- les lieux de spectacles ;
- les lieux d'enseignement supérieur liés à la culture ;
- les lieux de pratiques amateurs ;
- la fréquentation des principaux sites culturels et de loisirs.

L'appréciation du rayonnement

La caractérisation des lieux culturels a été complétée par une appréciation de leur rayonnement du point de vue des publics pour mieux appréhender les effets de levier possibles de l'arrivée du GPE. À proximité d'une nouvelle gare :

- un lieu qui rayonne localement peut tirer parti de l'augmentation des flux quotidiens des piétons. Il peut aussi proposer de nouveaux services, y compris dans la gare ;
- un lieu qui rayonne à l'échelle du bassin de vie ou plus, bénéficiera d'une visibilité métropolitaine accrue et d'une accessibilité en transports en com-

mun améliorée presque 24 heures/24 et 7 jours/7. Ces transformations peuvent contribuer à élargir les publics, qu'il s'agisse de lieux avec des jauges importantes ou de lieux qui ont une programmation spécifique ou originale. On peut citer l'exemple des musées actuellement mal desservis par les transports en commun : la Cité de l'Air et de l'Espace au Bourget, le MAC/VAL à Vitry-sur-Seine... Cela concerne aussi les lieux de diffusion du spectacle vivant, théâtres de ville ou scènes de musiques actuelles ou amplifiées avec une programmation pointue souvent tardive.

L'indicateur de rayonnement proposé a été construit à l'échelle métropolitaine pour chaque type de lieux, en retenant :

- un rayonnement plutôt local, avec un public principalement composé d'habitants ou d'actifs, travaillant à proximité ;
- un rayonnement étendu à l'échelle du bassin de vie ;
- un rayonnement plutôt métropolitain, régional, national ou international, avec une part importante de non-habités.

L'appréciation du rayonnement ne constitue en aucune façon un jugement de valeur et sa construction demeure d'ailleurs empirique, faute de données précises sur les publics. Cet indicateur n'est pas figé puisque l'arrivée du GPE peut justement être l'occasion de faire évoluer certains lieux, leurs contenus, leur rayonnement.

Les résultats

- **Une base de connaissance fine.**
- **Une cartographie précise des lieux culturels existants et en projet croisée avec le projet de GPE à différentes échelles.**

L'atlas réalisé fait apparaître un maillage existant riche de sa diversité et qui pourrait se densifier avec la nouvelle accessibilité réseau.

Sur la base de l'inventaire réalisé, environ 270 lieux culturels se situeront à moins de dix minutes à pied d'une future gare du GPE : 32 % en Seine-Saint-Denis, 29 % dans les Hauts-de-Seine, 26 % dans le Val-de-Marne, 13 % à Paris. Cela concerne notamment :

- 51 bibliothèques-médiathèques, dont une dizaine de taille importante ;
- 12 musées, dont 5 rayonnant à l'échelle métropolitaine ou du bassin de vie ;
- une vingtaine de lieux d'expositions et de galeries,
- 40 lieux de spectacles vivants, dont une vingtaine rayonnant à l'échelle métropolitaine ou du bassin de vie ;
- 22 cinémas, dont trois multiplexes ;
- 54 conservatoires, écoles de musiques, de danse, de cirque ou d'art dramatique ;
- 17 écoles de dessin ou d'enseignement des Beaux-Arts ;
- 50 espaces d'animation : centre socio-culturel, centre culturel, maison pour tous.

Exemples de lieux à moins de 10 minutes à pied d'une future gare du Grand Paris Express

Musée de l'air et de l'espace
(rénovation en cours) —
Dugny, Le Bourget



© Apur — David Bourreau



© Apur

Cité de la Céramique. Musée
national, Musée de France
— Sèvres

MAC/VAL : musée
départemental
d'art contemporain,
— Vitry-sur-Seine



© Apur — David Bourreau



© Apur

CRD du Val de Bièvre
(Château des Arcs) — Cachan

Centre culturel municipal Jean
Houdremont — La Courneuve



© Apur — David Bourreau



© Apur

Maison de la Photographie
Robert Doisneau, CA du Val-
de-Bièvre — Gentilly

Opéra de Massy, scène
conventionnée lyrique
— Massy



© Apur — David Bourreau



© Apur

Cité du Cinéma — Saint-Denis

Le Cube, centre de
création numérique, CA
Grand Paris Seine Ouest
— Issy-les-Moulineaux



© Apur — David Bourreau



© Apur — David Bourreau

Le cirque Zingaro
— Aubervilliers

Les cartes métropolitaines

Elles sont thématiques pour en faciliter la lecture et permettre autant que possible l'indication du nom des équipements en particulier hors Paris. Elles intègrent des éléments d'analyse complémentaires en rapport au thème :

- les médiathèques ouvertes le dimanche ;
- les multiplexes et les cinémas art et essai ;
- les musées de France ;
- l'appartenance à des réseaux professionnels structurants : Tram pour les arts plastiques, les réseaux départementaux de musiques actuelles ou amplifiées, Actes if ou le Groupe des 20 Théâtres pour le spectacle vivant.

Chaque thème est décliné une première fois avec les limites et les noms des communes pour faciliter le repérage des lieux et une seconde fois avec les transports en commun et le GPE achevé, sur un fond urbain de la métropole. Les cartes sont assorties d'un court commentaire qui précise le contexte et quelques pistes d'évolution possible avec le GPE.

Les cartes font apparaître pour chaque thématique :

- le maillage des lieux culturels ;
- les lieux qui seront accessibles à pied en dix minutes depuis les nouvelles gares ;
- ceux qui se situent plus loin mais pourraient être desservis en rabattement par bus ou à vélo, s'ils ne le sont pas déjà par un autre mode de transport en commun.

Bibliothèques, médiathèques

Bibliothèque généraliste

- Ouverte en semaine
- Ouverte en semaine et le dimanche
- Nouvelle, transformée depuis 2000

Rayonnement

- Métropolitain, national, internat.
- Bassin de vie
- Local

Projet (création, réhabilitation)

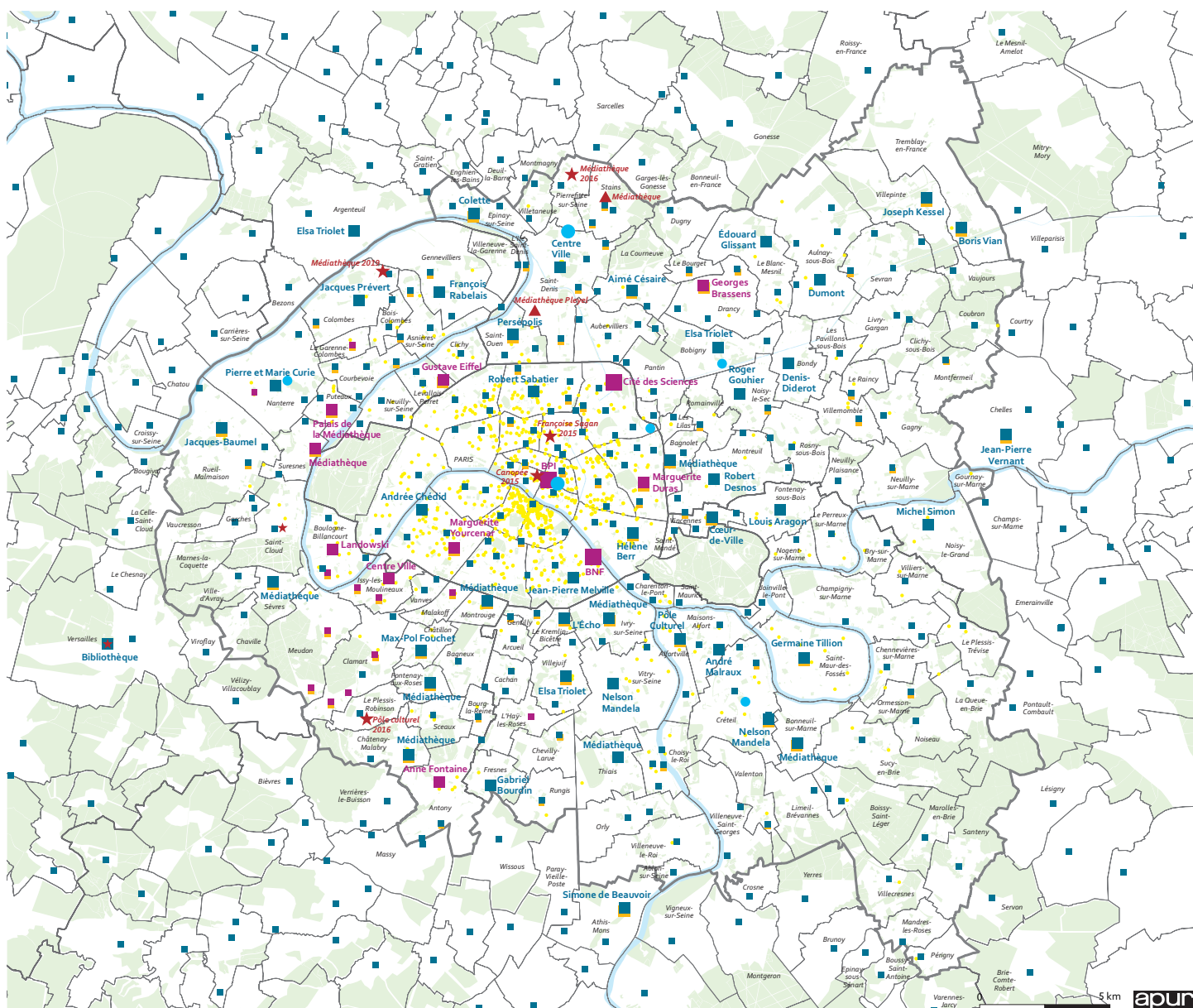
- ★ En cours
- ▲ À l'étude

Librairie

- Archives nationales et départementales

- Périmètre de la MGP

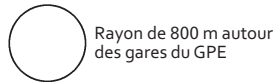
Sources : Observatoire de la lecture publique, MCC, DRAC Ile-de-France, DAC Ville de Paris, Lomotif.fr, Sites internet des communes, Apur, CCI Paris Ile-de-France, SGP, STIF



Bibliothèques, médiathèques

Grand Paris Express

- Grand Paris Express (GPE)
le métro du Grand Paris
- - - Au-delà de 2030



Rayon de 800 m autour des gares du GPE

Autres TC

- - - Nouvelles lignes de métro, RER, tangentielle, Charles de Gaulle Express
- Lignes de métro et RER existantes

● Archives nationales et départementales

□ Périmètre de la MGP

Sources : Observatoire de la lecture publique, MCC, DRAC Ile-de-France, DAC Ville de Paris, Lemoitif.fr, Sites internet des communes, Apur, CCI Paris Ile-de-France, SGP, STIF

Les cartes métropolitaines de l'atlas :

- les bibliothèques-médiathèques;
- les cinémas;
- les musées;
- les lieux d'expositions hors musées;
- le patrimoine;
- les lieux de spectacles;
- les lieux d'enseignement supérieur liés à la culture;
- les lieux de pratiques amateurs;
- la fréquentation des principaux sites culturels et de loisirs.

L'exemple des bibliothèques-médiathèques

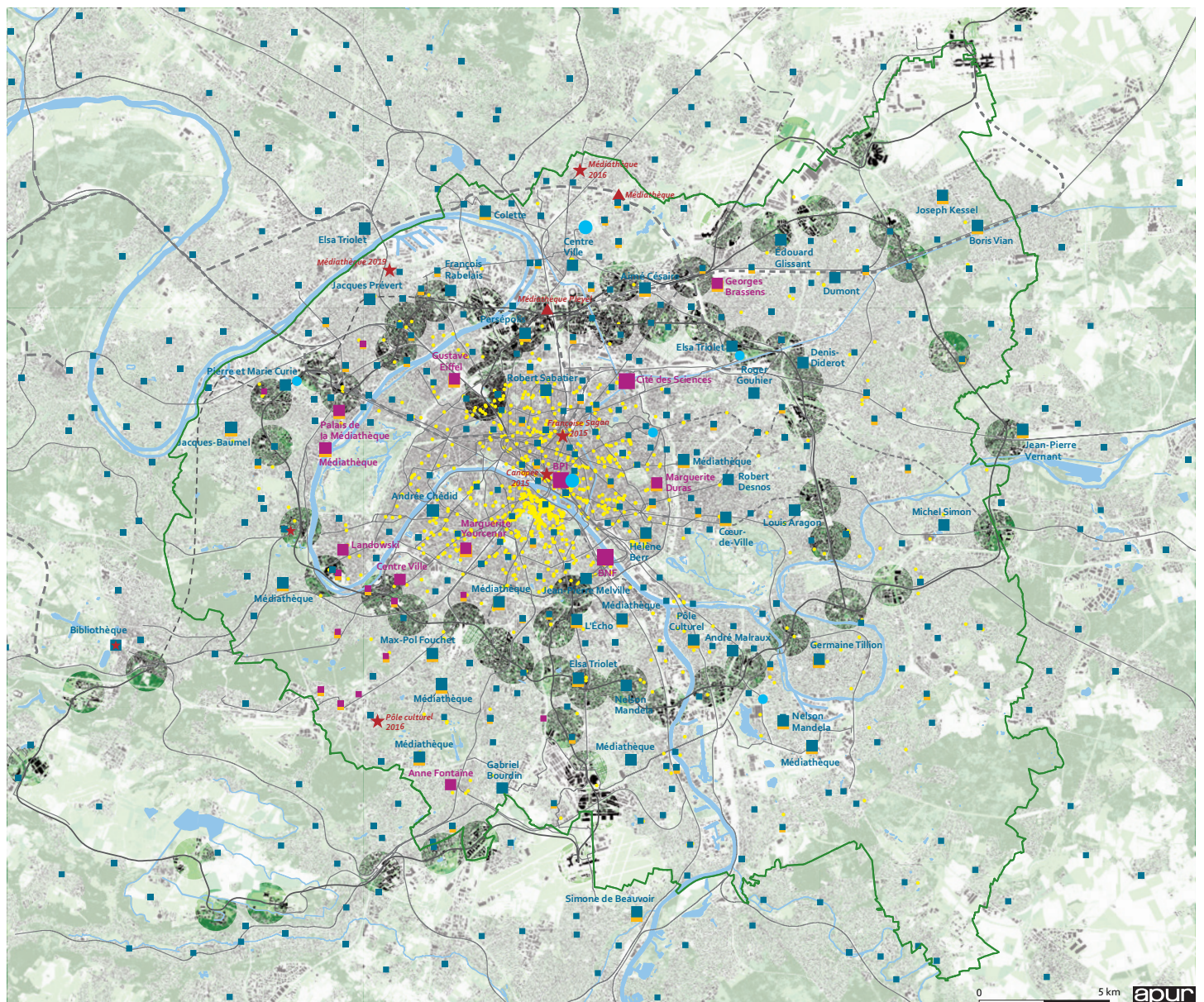
Les bibliothèques-médiathèques sont présentes dans la majorité des communes.

Comme les autres équipements du quotidien, elles participeront à la qualité de vie des futurs quartiers

de gares. À l'inverse, la proximité d'une gare peut également constituer une opportunité pour les bibliothèques-médiathèques, par exemple pour conforter une centralité existante, faciliter l'emprunt et les retours de document mais aussi les visites « en passant » sur des trajets quotidiens domicile-travail.

La proximité d'une gare du GPE peut encourager une évolution des réseaux et peser dans les choix de nouvelles implantations ou de restructurations.

Elle peut aussi orienter les projets d'ouverture le dimanche. De nouvelles interactions peuvent enfin être imaginées entre la gare et son quartier, y compris l'installation des bibliothèques dans les espaces mêmes dédiés aux transports (collections physiques ou numériques) de façon permanente ou temporaire, à l'instar des actions « hors les murs » déjà mises en place.



Les cartes par lignes

Les cartes par ligne décrivent le paysage culturel des territoires traversés et figurent donc l'ensemble des lieux culturels. Elles permettent de comparer les horizons de mise en service des lignes et les dates prévisionnelles de livraison des projets culturels. Elles renseignent à la fois sur les lieux culturels et sur les quartiers de gare, montrant :

- les lieux culturels qui seront desservis et reliés à l'horizon de la mise en service des lignes du GPE. La nouvelle accessibilité pourrait par exemple susciter une évolution des lieux et de leur programmation, la mise en place de nouvelles synergies, des mutualisations d'équipements, des échanges de contenus ou de pratiques artistiques ;
- les lieux culturels situés à proximité du GPE, mais au-delà d'un rayon de 800 mètres. Ceux qui ne sont pas desservis par d'autres lignes de transports en commun lourds de type tramway, métro, RER ou train pourraient être intégrés à la fois aux réflexions sur les futurs itinéraires des lignes de bus qui permettront un rabattement sur les gares et aux réflexions sur les services de mobilité partagée, notamment le vélo.

Et plus largement :

- les quartiers de gare qui comportent des lieux culturels existants ou en projet et leur concentration ;
- les quartiers de gare sans ou avec très peu de lieux culturels, posant la question du développement urbain et de

l'aménagement futur de ces quartiers de ville, en particulier lorsqu'il existe des projets urbains à proximité mais aussi les possibilités de mutualisations d'équipements existants ou la mise en place de nouveaux pass d'accès.

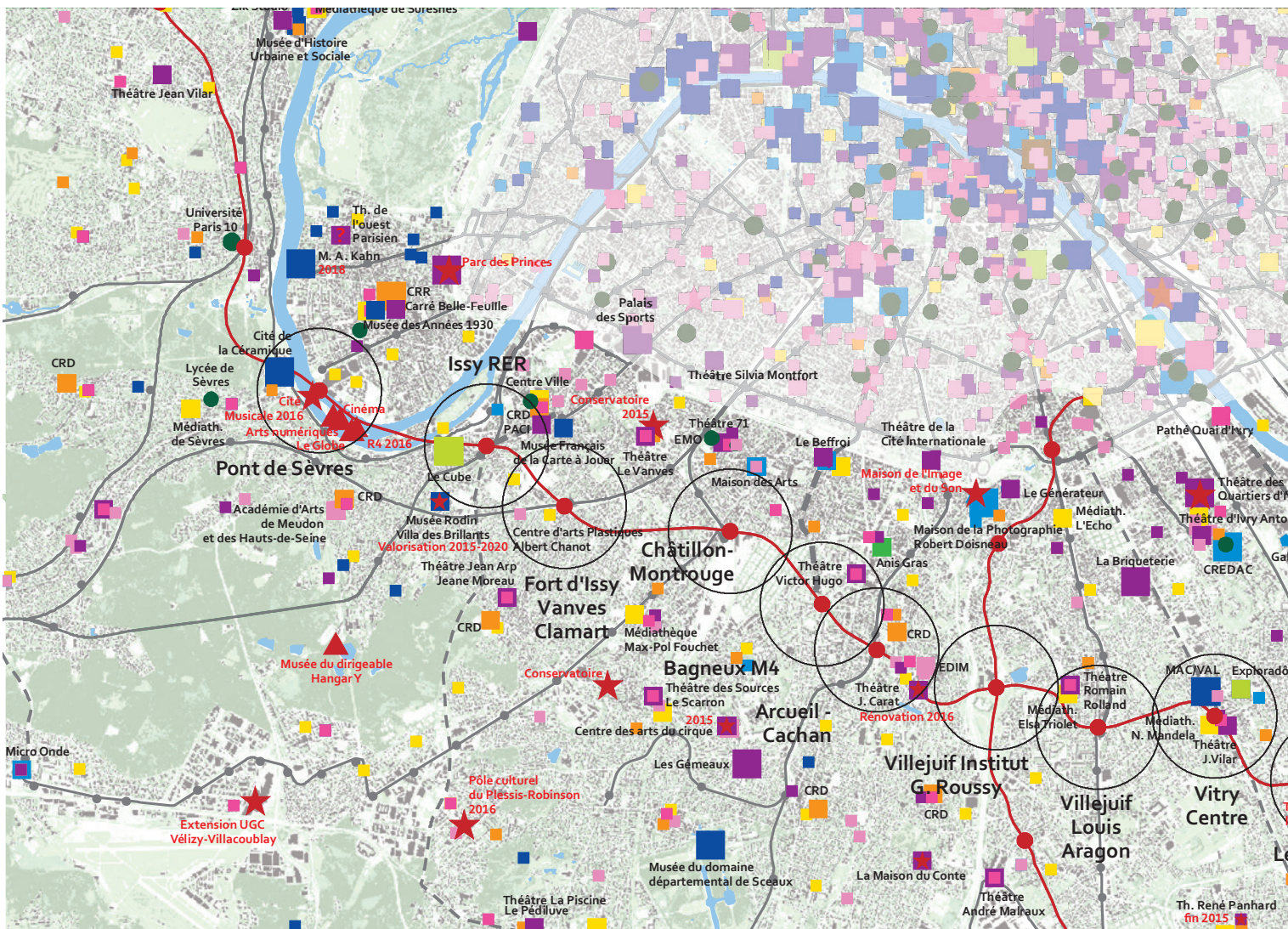
Zooms sur les quartiers de gare

La question du rapport entre la gare et le quartier de gare se pose pour l'ensemble des gares du GPE (information, applications smartphone, happening...). Elle pourrait être déclinée localement en fonction du contexte et prendre en compte les équipements culturels. Plusieurs zooms ont été réalisés pour illustrer des questions concrètes qui se poseront à cette échelle comme le jalonnement sur des itinéraires piétonniers privilégiés et confortables entre la gare et certains lieux culturels.

L'exemple de la ligne 15 sud

Le paysage culturel autour de la ligne 15 sud illustre bien le potentiel d'évolution des lieux culturels en lien avec l'arrivée du métro en 2022. De nombreux lieux culturels se situent à moins de 10 minutes à pied d'une gare et seront reliés entre eux :

- des musées et des centres d'interprétation comme la Cité de la Céramique, le Cube, le Mac/Val, l'Exploradôme ou le nouveau musée de la Résistance nationale, à l'étude à Champigny-sur-Marne ;



- des lieux de spectacle vivant : le PACI, plusieurs théâtres de ville, les projets de l'Île Seguin et en particulier la Cité musicale départementale ;
- des cinémas : Ciné Montrouge, la Pléiade, les Trois Robespierre, Victor Hugo, Salle Jean Vilar, Studio 66 ;
- des médiathèques importantes en superficie : Elsa Triolet à Villejuif ou Nelson Mandela à Vitry-sur-Seine ;

- des lieux d'apprentissage et d'enseignement supérieur : des CRD, l'EDIM et l'UPEM de Marne-la-Vallée. D'autres lieux culturels se situent à plus de dix minutes à pied mais à proximité de la ligne, comme la Villa des Brillants, le Musée Français de la carte à jouer, Anis Gras, Paris 12, INA Expert ou encore l'ENSA de Marne-la-Vallée.

Zoom par gare dans un rayon de 800 m

Fonction dominante du tissu urbain

- Logement
- Bureau, activité, commerce
- Équipement

Particularités

- Patrimoine inscrit, classé
- Label patrimoine XX^e siècle
- Lieu de festival
- Résidence d'artiste

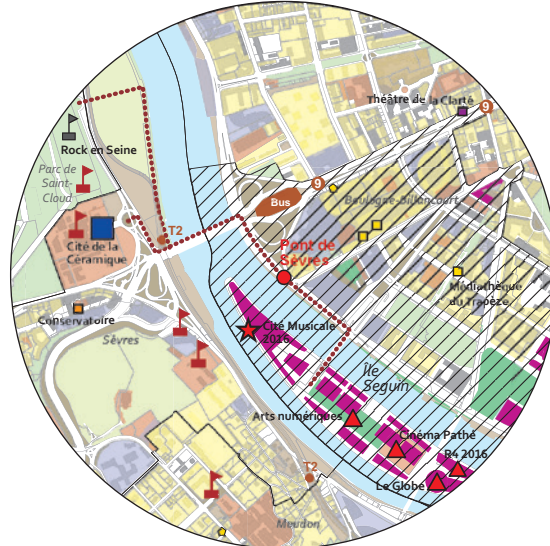
Projet

- ZAC en cours
- ZAC à l'étude
- Construction
- Jardin

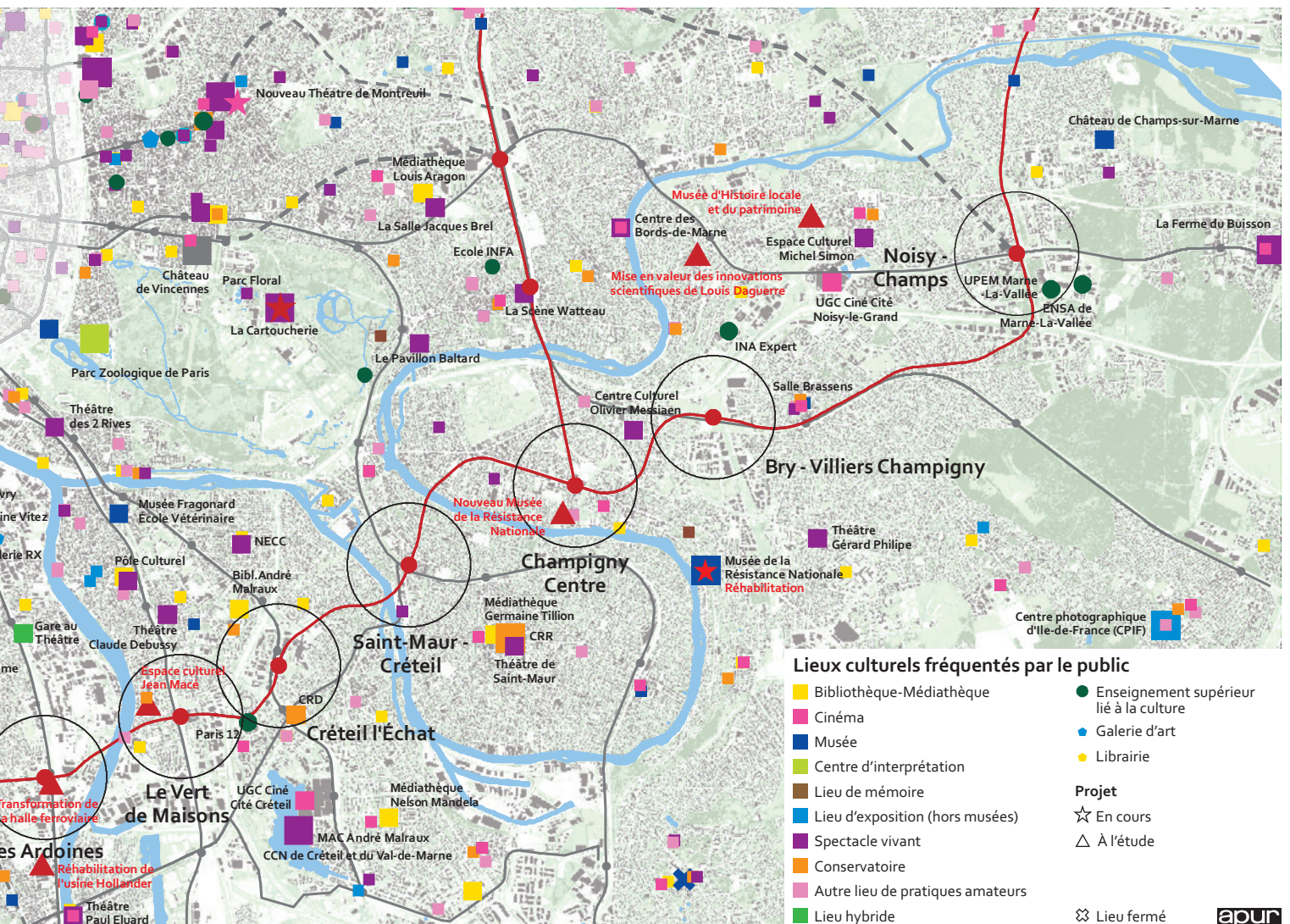
Transport en commun

- Gare GPE
- Autres gares (train-RER, métro, tramway)
- Autres gares en projet (train-RER, métro, tramway)
- Itinéraire à étudier

Pont de Sèvres



Vitry Centre



Lieux culturels fréquentés par le public

- Bibliothèque-Médiathèque
- Cinéma
- Musée
- Centre d'interprétation
- Lieu de mémoire
- Lieu d'exposition (hors musées)
- Spectacle vivant
- Conservatoire
- Autre lieu de pratiques amateurs
- Lieu hybride
- Enseignement supérieur lié à la culture
- Galerie d'art
- Librairie
- Projet
- En cours
- À l'étude
- Lieu fermé

La suite de l'étude

Un travail à partager

Le travail réalisé pourra servir à la SGP et à sa direction artistique et culturelle en charge de mettre en œuvre le schéma directeur des actions culturelles dans les gares, à la DRAC, à la métropole, aux collectivités, aux offices du tourisme et plus largement à l'ensemble des acteurs culturels du territoire, aux citoyens, au monde économique ou au monde associatif.

Le nouveau métro, partie prenante du futur réseau de transports en commun, constitue en effet une opportunité pour répondre à des enjeux spécifiques : élargissement des publics des lieux de diffusion du spectacle vivant ; mise en place d'événements et de festivals ; montée en puissance de la fréquentation des musées hors Paris ; mise en place d'un réseau métropolitain de bibliothèques-médiathèques ouvertes le dimanche, réhabilitation ou programmation d'équipements, éventuellement mutualisés, mise en place de nouveaux pass d'accès, organisation de campagnes de communication... autant d'éléments qui peuvent aussi renforcer l'identité culturelle de la métropole et les dynamiques culturelles des territoires.

Pour les élus, les propriétaires ou les gestionnaires des lieux culturels, les artistes, les techniciens, l'arrivée du GPE peut suggérer une évolution des lieux et de leur programmation, de nouvelles synergies ou des mutualisations d'équipements, des échanges de contenus et de pratiques artistiques.

Une base de connaissance à enrichir

Les cartes réalisées, souvent inédites, doivent être considérées comme des outils de travail à améliorer. Le repérage des lieux pourra être complété et enrichi localement. Le travail sur les données engagées par certains acteurs reste à poursuivre et à partager. Au regard des dynamiques culturelles complexes à l'œuvre sur les territoires, l'approche cartographique des lieux culturels accueillant du public est évidemment partielle. Ces dynamiques s'articulent autour de lieux plus diversifiés que ceux qui figurent dans le champ de l'étude mais aussi et surtout autour des artistes, des chercheurs, des collectifs et des concepteurs qui s'y produisent ou y créent, des équipes qui les animent, des techniciens qui les mettent en œuvre, des liens tissés par les réseaux professionnels ou par affinités. Une particularité du métabolisme culturel dans la métropole réside en effet dans la synergie entre l'offre institutionnelle et l'offre plus informelle.

La géographie révélée pourrait ainsi être enrichie avec l'offre culturelle des festivals, de l'événementiel, des réseaux informels, des résidences d'artistes, des lieux hybrides, de l'art dans l'espace public (1 % culturel, street art). La base de données constituée pourrait aussi donner lieu à des analyses complémentaires en conjuguant les données culturelles avec d'autres données socio-économiques. Pour autant, cet atlas montre déjà la richesse des territoires desservis par les futures gares du Grand Paris Express et plus largement de la Métropole.

Directrice de la publication
Dominique ALBA
Note réalisée par
Anne-Marie VILLOT
Sous la direction de
Patricia PELLOUX
Cartographie et maquette
Jennifer POITOU
www.apur.org



© EPA ORSA/Denis Huerre



© Apur

Vue d'artiste de la future Cité de la gastronomie Paris-Rungis

Nouveau musée de la Résistance nationale à l'étude — Champigny-sur-Marne



© Shigeru Ban Architects Europe - Jean de Gastines Architectes

Projet de Cité Musicale Départementale sur l'Île Seguin, projet structurant de la Vallée de la Culture, perspective — Boulogne-Billancourt

L'Apur, l'Atelier parisien d'urbanisme, est une association 1901 qui réunit la Ville de Paris, le Département de Paris, l'État, la Région Ile-de-France, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, la Caisse d'Allocations Familiales de Paris, la Régie Autonome des Transports Parisiens, l'Établissement public d'aménagement Orly-Rungis-Seine-Amont et Paris Métropole.

